



PÉTANQUE
ATOUT

GAGNER À S'AMUSER



Région
des Laurentides



PÉTANQUE ATOUT

Jeu

Le jeu de pétanque atout se pratique par équipe de 5 joueurs. Il s'agit de faire rouler des boules de pétanque dans les trous de la cible où les points sont préalablement indiqués, afin de compter le plus grand nombre de points possible. Ce jeu est la combinaison de 3 jeux : pétanque, quilles et 500.

Ce jeu comporte 17 trous :

- 4 trous de 4 points (les piques)
- 4 trous de 6 points (les trèfles)
- 3 trous de 8 points (les carreaux)
- 3 trous de 10 points (les cœurs)
- 1 trou de 15 points
- 2 trous de *moins* 5 points

Aire de jeu

- Le joueur doit avoir une zone libre de 4 pieds (1,11 mètre) derrière et autour de lui, à partir de la ligne de jet;
- La ligne de jet est située à une distance de 21 pieds (6,40 mètres) mesurée à partir des pattes de la cible;
- La ligne de jet a une largeur de 1 pouce (2,5 centimètres) et une longueur de 2 pieds (61 centimètres) et elle est centrée par rapport à la cible;
- L'allée est déterminée par l'espace situé entre la ligne de jet et la cible. Elle doit être libre de tout obstacle et fabriquée du même matériau, afin de faciliter le roulement des boules de pétanque;
- La cible est disposée de manière à ce qu'il existe une distance minimale de 1 pied (30 centimètres) entre elle et le mur arrière, et une distance minimum de 4 pieds entre elle et la ou les autres cibles situées à ses côtés.

Équipement

- La cible : le jeu de pétanque atout officiel;
- Normes pour les boules de pétanque :
 - Être en métal;
 - Avoir un diamètre compris entre 7,05 cm et 8 cm;
 - Avoir un poids compris entre 0,65 kg et 0,8 kg;
 - La marque du fabricant et le chiffre du poids doivent être gravés sur les boules et être lisibles en tout temps;
 - Chaque joueur dispose de 3 boules de pétanque.

Règles du jeu

- Pour déterminer lequel des joueurs (ou équipe) commenceront à jouer, on procède au tirage au sort. Les joueurs ou équipe conserveront le même ordre jusqu'à la fin de la partie;
- L'ordre des joueurs sera déterminé par l'ordre qu'ils ont occupé dans l'équipe au cours de la première manche. Cet ordre sera le même jusqu'à la fin de la partie;

- Le joueur prend place devant la cible à la ligne de jet sans la dépasser; cette ligne est située à 21 pieds mesurés à partir des pattes de la cible;
- Chaque joueur dispose de 3 boules de pétanque qu'il doit lancer l'une à la suite de l'autre, en les faisant rouler sans rebond à la façon du jeu de quilles. Tout lancer illégal sera immédiatement annulé;
- Le joueur lance les 3 boules. Si une de celles-ci revient dans l'aire du jeu, l'officiel la retire avant le prochain lancer. Si une boule touche le fond et revient sur le jeu, elle n'est pas bonne. Une boule qui tombe dans le dalot ne donne aucun point. L'officiel fait ensuite le compte puis retire les boules de la cible. C'est maintenant au joueur adverse à s'exécuter;
- Pour une partie complète, chaque joueur doit lancer 15 boules, soit 5 manches de 3 boules chacune;
- Une manche est complète lorsque tous les joueurs de chaque équipe ont lancé toutes leurs boules;
- Toute boule tombant dans l'allée située entre la ligne de jet et la cible sera comptée comme jouée;
- Le calcul des points s'effectue en additionnant ou en soustrayant les points indiqués pour chaque trou de la cible. Cependant, comme au 500, il y aura des atouts. Pour les 4 premières manches, certains points vont doubler. Lors de la première manche, le pique sera l'atout. Si une boule s'arrête dans un de ces trous, le joueur recevra 8 points au lieu de 4. Les autres trous (trèfle, carreau, cœur, +15 et -5) demeureront inchangés. Lors de la seconde manche, c'est le trèfle qui deviendra atout et qui doublera ses points. Lors de la troisième manche, le carreau doublera et lors de la quatrième manche ce sera le cœur qui doublera ses points. La cinquième manche ainsi que les manches supplémentaires seront sans atout. Lors du sans atout, tous les trous doubleront ainsi que le +15 qui deviendra +30 et les -5 qui deviendront -10;
- En cas d'égalité, chaque manche supplémentaire sera jouée sans atout, jusqu'à ce qu'une équipe obtienne plus de points. Cependant, lors des compétitions régionales, les gagnants seront déterminés par le total des points de 3 parties de 5 manches, peu importe s'il y en a des nulles.



RÈGLES ADMINISTRATIVES

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX FINALES PROVINCIALES DES JEUX FADOQ

Pour être admissible aux Finales provinciales des Jeux FADOQ toute personne doit :

- être membre en règle du réseau FADOQ **et avoir 50 ans et plus au moment des jeux**
- être reconnue comme tels par la branche régionale du réseau FADOQ
- avoir été sélectionnée et inscrite aux jeux par sa branche régionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX JEUX CANADIENS 55+

Pour être admissible aux Jeux Canadiens 55+ toute personne doit :

- être membre en règle du réseau FADOQ
- être reconnue comme tels par la branche provinciale du réseau FADOQ
- être tenante du titre de champion provincial des finales des Jeux FADOQ pour l'année de présentation des jeux Canadiens
- avoir été sélectionnée et inscrite aux jeux par la branche provinciale du Réseau FADOQ

Conditions particulières

Dans l'éventualité où le ou les tenants du titre d'une discipline ne peuvent se présenter aux épreuves canadiennes, le Réseau FADOQ peut choisir à sa discrétion:

- de ne pas envoyer de représentant dans la discipline concernée
- d'offrir prioritairement la place vacante à la personne ou à l'équipe qui détenait la deuxième position lors de la finale provinciale des Jeux FADOQ, ou à défaut d'offrir la place vacante à la personne ou à l'équipe qui détenait la troisième position lors de la Finale provinciale des Jeux FADOQ.

Advenant l'éventualité où une discipline se pratique dans une ou plusieurs régions du réseau, mais que cette discipline ne soit pas présentée aux jeux provinciaux FADOQ, l'individu gagnant ou l'équipe gagnante pourra se présenter aux jeux canadiens 55+ s'il obtient préalablement l'accord du Secrétariat provincial du Réseau FADOQ.

ADMISSIBILITÉ DES PARTICIPANTS

Procédures

- Pour être admissible aux finales provinciales des Jeux FADOQ, une région doit avoir tenu un événement sur son territoire l'année précédente la Finale en conformité avec la réglementation.
- Pour être admissible à la Finale, le participant doit avoir participé et avoir été sélectionné aux Jeux FADOQ régionaux qui précèdent la finale provinciale.
- Pour être admissible à la finale provinciale, le participant doit avoir participé **à une seule finale régionale** dans une même discipline.

Particularités

- Une région qui ne présente pas de Jeux peut conclure des ententes interrégionales avec des régions voisines afin d'intégrer ses athlètes aux jeux.
- Dans ce dernier cas, les athlètes provenant de la région extraterritoriale seront classés selon leur rang et leur région d'origine. (il y aura donc dédoublement des médailles, 3 médailles pour la région d'accueil et trois médailles pour la région extérieure)

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Procédures

Les modalités d'inscription aux finales provinciales des Jeux FADOQ seront définies par le Réseau FADOQ provincial. Pour être inscrit aux finales provinciales des Jeux FADOQ, un participant doit:

- Être présent pour la durée de sa compétition.
- Avoir participé à la sélection régionale dans le même sport.
- S'inscrire dans un seul sport par bloc soit **am ou pm**
- Se conformer avec la réglementation.
- Respecter la date limite d'inscription.
- Respecter la procédure et les modalités mentionnées ci-dessous.

Modalités

- Un coût d'inscription pourra être exigé et sera sous l'entière responsabilité de la branche régionale.
- Le montant demandé aux participants est fixé par Le Réseau FADOQ provincial. La contribution du participant sera confirmée aux instances régionales 120 jours avant chaque **activité**.
- Les inscriptions à la Finale doivent se faire avec le logiciel SGBDF
- Le nombre d'inscriptions dans chaque discipline ne doit pas dépasser le nombre de participants inscrits dans la réglementation.
- Les inscriptions régionales de toutes les disciplines doivent être remises lors de la date limite du dépôt au Réseau FADOQ provincial.
- Le tout doit avoir été reçu avant 16 h, au plus tard 15 jours **ouvrables** avant la date de début de présentation de la finale provinciale des Jeux FADOQ, au bureau du Réseau FADOQ provincial.
- Chaque région vérifiera ses inscriptions pour la finale provinciale des Jeux FADOQ et en fera l'approbation finale.
- **En cas d'absence d'une équipe, c'est la responsabilité de la région de remplacer une équipe manquante.**

MÉCANISMES DE COORDINATION

Le dossier des finales provinciales des Jeux FADOQ met en présence plusieurs intervenants aux différents niveaux d'organisation. Il est impératif de créer des liens entre les intervenants d'un même niveau et entre le niveau régional et provincial.

Pour s'assurer d'une permanence vis-à-vis le processus continu d'évaluation de la qualité, le Réseau FADOQ a mis en place le **comité défi 50 +**. Ce comité a pour mandat :

- Définir, mettre à jour et voir à l'application des orientations du programme des finales provinciales des Jeux FADOQ.
- Établir les opérations selon les modalités reliées aux orientations.
- Développer et mettre à jour les outils permettant la réalisation du programme.
- Mettre en place des mécanismes de coordination et de concertation auprès des organismes responsables des finales régionales et des fédérations.

- Définir les rôles et responsabilités respectifs des organismes et acteurs responsables des finales régionales, impliqués dans le programme.
- Établir des mécanismes formels d'évaluation **des jeux** et voir à leur application
- Définir les critères du processus du choix des sports.
- Choisir les sports aux programmes
- Recommander le lieu de présentation des finales provinciale
- Dans la mesure du possible, offrir deux niveaux de compétition (récréatif et compétitif)

Ce comité est composition du comité de :

- 1 Conseiller loisir de l'instance provincial
- 1 Administrateur
- 1 directeur général régional
- 1 Conseiller loisir régional
- 1 représentant de la région hôte pour l'année en cours
- 1 représentant de la région hôte pour l'année **suivante**
- 1 Bénévole spécialisé

PROCESSUS D'ACCREDITATION DES PARTICIPANTS AUX FINALES PROVINCIALES DES JEUX FADOQ

Procédures

- Pour faire suite à la vérification et à l'approbation de la liste des inscriptions effectuées par chaque région, le bureau provincial du Réseau FADOQ lance le processus d'accréditation des participants pour les finales provinciales des Jeux FADOQ.
- Pour chaque participant reconnu, une cocarde est préparée et porte minimalement les informations suivantes :
 - Nom et prénom
 - Région représentée
 - Numéro de membre
 - Statut (athlète, bénévole spécialisé, bénévole, organisateur, VIP, etc.)
 - Épreuve (s) sportive (s) pratiquée (s)
 - Repas et Activités auxquels le participant est inscrit
- Les cocardes sont distribuées uniquement au secrétariat des jeux lors de l'accréditation générale qui a lieu la journée précédant le début des premières compétitions
- Chaque participant doit venir chercher son accréditation
- Chaque participant doit vérifier si des erreurs se sont glissées sur son carton d'accréditation
- S'il y a erreur, le participant a la responsabilité de se présenter au centre de résolution de problème du secrétariat afin de faire corriger la situation.

Modalités

- Le bureau d'accréditation est ouvert de 10 h à 18 h la journée précédant le début des premières compétitions
- Le bureau d'accréditation est ouvert de 7 h 30 à 17 h les jours de compétition
- Aucune modification n'est faite sur les sites de compétition